



OFFICE DE DEVELOPPEMENT ET DES ŒUVRES SOCIALES



CODE DE CONDUITE DE ODOS EN MATIERE DE SAUVEGARDE

Juin 2025

La capacité ODOS à réaliser sa vision et sa mission repose sur les efforts individuels et collaboratifs entre le personnel, le personnel associé de ODOS et les partenaires locaux de mise en œuvre de ses actions. Au regard de ce qui précède, le personnel de ODOS ou le personnel associé a le devoir de respecter et de promouvoir les valeurs et normes de conduite éthique et professionnelle et de se conformer à la Politique de Sauvegarde et au code de conduite en lien avec ladite politique.

Le Code de conduite en matière de sauvegarde énonce les valeurs, les principes et les comportements que les Employés ou membres du personnel des entités connexes de ODOS s'engagent à respecter et dont ils sont tenus pour responsable. Tout employé de ODOS ou personnel associé doit donc prendre des décisions qui reflètent les valeurs de ODOS et le Code de conduite pendant et en dehors des heures de travail. Toute violation du Code est considérée comme une préoccupation majeure et peut entraîner des mesures disciplinaires, jusqu'au licenciement ou rupture de collaboration, conformément aux procédures disciplinaires de chaque entité de ODOS et aux lois applicables.

La présente procédure définit la conduite attendue de tous les employés en matière de sauvegarde de chaque membre du personnel de ODOS ainsi que le personnel associé de protéger toute personne contre toute forme d'abus, notamment le harcèlement, l'exploitation et les abus sexuels, la violence physique et psychologique, la négligence, et la maltraitance des enfants et des adultes vulnérables par les membres du personnel de ODOS et le personnel associé.

Tous les membres du personnel ODOS ainsi que le personnel associé doivent lire, s'appropriier et signer le Code de conduite en matière de sauvegarde.

En tant qu'employé de ODOS ou membre du personnel associé :

1. Je m'engage à créer et maintenir un environnement et une culture organisationnelle sûre et exempte de tout acte de harcèlement, d'exploitation et des abus sexuels, de violence physique ou psychologique, de négligence, et de la maltraitance des enfants, et s'y oppose.
2. Je m'engage à traiter tout individu avec dignité et respect et à remettre en question toute attitude et tout comportements contraires aux valeurs prescrites dans la Politique et le Code de conduite de ODOS en matière de sauvegarde.
3. Je m'engage à signaler avec promptitude et à travers les travaux appropriés selon le mécanisme de signalement, toute préoccupation relative à d'éventuelles violations de la Politique et du Code de conduite de ODOS en matière de sauvegarde, que ce soit par un membre de ODOS ou par un personnel associé. En signalant une préoccupation ou une allégation, je m'engage à le faire de bonne foi et de manière confidentielle, d'où le respect de la dignité et la sécurité de toutes les personnes concernées. Je suis conscient que le manquement au signalement peut entraîner des mesures disciplinaires ou de rupture de collaboration et que le signalement malveillant constitue une violation de la Politique de ODOS en matière

de sauvegarde, pouvant aboutir à une action disciplinaire, y compris un licenciement ou une cessation de collaboration.

4. Je m'engage à préserver la confidentialité de toute préoccupation ou information dont je prends connaissance et à ne la partager qu'avec le personnel de la fonction appropriée qui a besoin d'en être informé. Je comprends qu'une enquête de ma part en dehors de ma fonction constitue une violation de cette politique.
5. Je m'engage à coopérer pleinement dans toute enquête en cas d'allégation me concernant et j'agirai d'une manière qui n'écarte pas de l'esprit de la Politique et le Code de conduite de ODOS en matière de sauvegarde.
6. Je m'engage à informer ODOS de toute condamnation pénale ou toute poursuite dont je fais objet en lien avec des allégations de harcèlement, d'exploitation ou d'abus sexuels, de violence physique ou psychologique, de négligence, et de maltraitance d'enfants ou de personnes vulnérables.
7. Je m'engage à éviter toute situation susceptible de suspicion ou d'interprétation négative. Par exemple, je veillerai à ce qu'il y ait toujours au moins un adulte présent dans toute activité impliquant des enfants ou des adultes vulnérables que je suis chargé de planifier, d'organiser ou de superviser, à ne jamais être seul avec les participants aux activités et à veiller à ce qu'un autre adulte soit toujours visible ou audible durant les activités du programme.
8. Je m'engage à garantir qu'en cas d'une activité résidentielle dont je suis responsable, que le personnel de ODOS ou le personnel associé soient logés séparément des participants à toute activité organisée par ODOS.
9. Je m'engage à veiller à ce que les filles et les garçons participant à une activité résidentielle organisée par ODOS ou entités associées en dehors de leur domicile, ne soient pas logés ensemble et que des adultes formés soient présents pour assurer leur encadrement.
10. Je m'engage à ne photographier, filmer ou interviewer un enfant ou un adulte vulnérable que lorsque j'en suis explicitement chargé, dans le cadre de mes fonctions, en utilisant un appareil appartenant à ODOS, et avec l'approbation de la Coordination. Si cela est explicitement demandé ou fait partie de mes fonctions, je m'engage à m'informer pleinement de toutes les exigences de la Politique de ODOS relative au consentement à la publication de récits ou d'images, et à y adhérer.
11. Je m'engage à utiliser de manière adéquate et appropriée, les ressources matérielles de ODOS mises à ma disposition dans le cadre de mes responsabilités. Ceci signifie que je n'utiliserai pas les appareils personnels, y compris des ordinateurs, les caméras, les téléphones portables, ou des comptes de médias sociaux personnels ou professionnels, pour exploiter ou harceler quiconque. Je suis conscient que cela inclut également l'interdiction d'accéder à, de visualiser ou de transmettre du matériel offensant et/ou pornographique sur tout appareil électronique fourni ou subventionné par ODOS (ordinateur, tablette, téléphone, etc.) à tout moment, ou sur tout appareil personnel sur un réseau de ODOS ou sur le lieu de travail.

12. Je m'engage à participer à toute formation obligatoire en matière de sauvegarde.
13. Je m'engage à respecter toutes les lois applicables du lieu où j'exerce mes fonctions, entre autres, celles relatives au travail des enfants.

En tant qu'Employé de ODOS ou membre du personnel associé :

1. Je m'engage à ne jamais agir d'une manière qui viole la Politique ou le Code de conduite de ODOS, mettant les participants aux programmes de ODOS et le personnel associé, les membres de la communauté, les employés, les partenaires ou les prestataires en danger de préjudice ou d'abus.
2. Je m'engage à ne jamais harceler, exploiter ou abuser de quiconque sexuellement, sachant que ces comportements constituent des actes d'inconduite grave et sont donc des motifs d'action disciplinaire, pouvant aller jusqu'au licenciement ou de suspension de collaboration. Ceci inclut les participants aux activités ou programmes de ODOS ou les membres de leur famille, leurs enfants ou d'autres personnes, que ce soit en ligne ou au sein des communautés auprès desquelles ODOS intervient directement ou indirectement. Je suis conscient que de telles activités sont interdites et, dans certains cas, en particulier lorsque des enfants sont impliqués, sont illégales. Je comprends également que ce type d'activité est basé sur une utilisation inappropriée de ma position et sur une dynamique de pouvoir intrinsèquement inégale, et qu'elle peut saper la crédibilité et l'intégrité du travail de ODOS et le personnel associé. Je comprends que je dois déclarer à mon supérieur hiérarchique ou à mon responsable des ressources humaines toute relation ou activité antérieure avec des participants au programme. Je demanderai à la direction compétente de me conseiller sur cette interdiction.
3. Je m'engage à ne prendre part à aucune forme d'activité sexuelle avec des enfants (personnes âgées de moins de 18 ans), ni à développer de relations physiques/sexuelles avec des enfants, quel que soit l'âge du consentement au niveau local. Je comprends que l'ignorance ou la croyance erronée en l'âge d'un enfant n'est pas un moyen de défense.
4. Je m'engage à ne jamais échanger ou suggérer l'échange d'un paiement, d'un emploi, de biens ou de services contre du sexe, y compris des faveurs sexuelles ou d'autres formes de comportements humiliants, dégradants ou d'exploitation. Je comprends que cela signifie que je n'échangerai à aucun moment de l'argent, des ressources ou des faveurs/aide spéciales contre des relations sexuelles avec qui que ce soit.
5. Je m'engage à ne jamais soutenir ou prendre part à toute forme d'exploitation sexuelle ou d'activités abusives, ou de pratiques nuisibles, entre autres la production ou la distribution d'images indécentes d'enfants, la traite des êtres humains, la mutilation génitale féminine, le mariage d'enfants et le mariage forcé.
6. Je m'engage à ne jamais laisser entrer dans une résidence privée un enfant non accompagné d'un parent, d'un tuteur ou d'une personne en charge, à moins que l'enfant ne coure un risque immédiat de blessure ou de danger physique.

7. Je m'engage à ne jamais dormir à proximité d'enfants non surveillés, sauf en cas de nécessité, auquel cas je demanderai l'autorisation de mon superviseur, m'assurerai que la raison et l'autorisation sont documentées et qu'un autre adulte est présent.
8. Je m'engage à ne jamais embaucher des enfants pour des travaux domestiques ou autres, qui ne sont pas adaptés à leur âge ou à leur stade de développement et qui empiètent sur le temps dont ils disposent pour l'éducation et les activités récréatives ou qui les exposent à un risque important de blessure ou d'exploitation.
9. Je m'engage à ne jamais utiliser un langage ou adopter un comportement inapproprié, harcelant, abusif, sexuellement provocant, dégradant ou culturellement incorrect à l'égard des enfants, des participants aux programmes, des membres de la communauté ou des Employés de ODOS ou du personnel des entités affiliées.
10. Je m'engage à ne jamais placer une personne dans des conditions dangereuses, entre autres, dans des lieux ou des structures de programme non sécurisés.
11. Je m'engage à ne jamais faire à un enfant ou à une personne avec laquelle ODOS travaille des choses de nature personnelle qu'ils ou elles peuvent faire eux-mêmes/elles-mêmes, comme se laver ou aller aux toilettes.
12. Je m'engage à ne jamais adopter un comportement qui punit physiquement, humilie, rabaisse ou dégrade un enfant ou un adulte, lui fait honte ou l'expose à des abus ou des violences.
13. Je m'engage à ne jamais fournir de l'alcool ou d'autres substances nocives à des enfants ou à des adultes vulnérables.
14. Je m'engage à ne jamais prendre de photos, réaliser de films ou d'enregistrements audio (interviews) d'enfants et d'adultes vulnérables dans le cadre de mes fonctions, quel que soit le support utilisé, à moins que je ne sois tenu de le faire dans le cadre de mes fonctions et que j'aie obtenu l'approbation documentée de mon supérieur hiérarchique ainsi que le consentement éclairé du sujet.
15. Je m'engage à ne jamais envoyer de messages privés à des enfants ou adultes de la communauté, rencontrés dans le cadre de mon travail avec ODOS, à moins que je ne sois de la communauté dans laquelle ODOS mène une action à travers une organisation associée et que je communique avec des membres de ma famille. Si je dois communiquer avec les participants, je le ferai exclusivement à partir d'un canal autorisé par ODOS et à la connaissance d'un autre employé de ODOS.

Code de conduite élaboré en Juin 2025.